

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 FR9101366 Forêt de Pins de Salzmann de Bessèges



Phase 2 : Programme d'actions

Novembre 2013



Maîtrise d'ouvrage : DDTM du Gard (dossier suivi par Patrice Benoit)

Réalisation du diagnostic écologique : Daniel Cambon, Isabelle Bassi et Vincent Sauvetre (ONF)

Réalisation du diagnostic socio-économique : Paul Rouveyrol (ONF) et Elise Buchet (CRPF Languedoc-Roussillon, partie forêt privée)

Programme d'action, synthèse et coordination : Paul Rouveyrol (ONF)

Référence à utiliser

ROUYEYROL P., 2013 – *Document d'objectifs du site Natura 2000 "Forêt de Pins de Salzman de Bessèges" FR9101366, Phase 2 : Programme d'actions* Rapport d'étude de l'Office National des Forêts, Montpellier, 55 p. + annexes

Photo de couverture : Pins de Salzman sur les communes de Gagnières et Bordezac (P. Rouveyrol 2012, V. Sauvetre 2010)

Sommaire

PRESENTATION DU PROGRAMME D'ACTIONS.....	2
1. Articulations des objectifs opérationnels et des actions.....	2
2. Hiérarchisation des actions.....	3
3. Fiches actions	4

PRESENTATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

1. Articulations des objectifs opérationnels et des actions

Les actions proposées dans le programme d'actions ont été élaborées pour répondre aux objectifs définis à l'issue du diagnostic du site. En conséquence, elles s'articulent autour des quatre grands objectifs : Préserver et restaurer l'habitat, Améliorer les connaissances, Informer, valoriser et sensibiliser et Animer le document d'objectifs.

Objectifs relatifs à l'habitat	Objectifs opérationnels		Fiches actions
Préserver et restaurer l'habitat	Conserver l'existant	Garantir le maintien, en surface et en qualité du milieu, des habitats à Pins de Salzmann, en prévenant les risques de destruction	P4 – P10 – P11
		Préserver les ressources génétiques en prévenant le risque de pollution génétique	P5 – P6 – P7
	Restaurer l'habitat	Augmenter la surface occupée par l'habitat	P8 – P9
	Mettre en oeuvre une gestion adaptée de l'habitat	Elaborer, promouvoir et mettre en oeuvre une sylviculture du Pin de Salzmann	P1 – P2 – P12
		Promouvoir une sylviculture favorable à la biodiversité dans les peuplements	P3
Améliorer les connaissances et suivre les habitats	Améliorer les connaissances scientifiques	Compléter les inventaires	C2 – C3
		Améliorer les connaissances génétiques des peuplements	C1
	Assurer le suivi des habitats		C4 – C5
Informer, valoriser et sensibiliser	Informer, sensibiliser et valoriser auprès de tous les publics		I1 – I2 – I3
Animer et mettre en oeuvre le document d'objectifs	Animer la mise en place d'actions		A2
	Mettre en cohérence les programmes publics et les projets locaux		A3 – A4
	Gérer la démarche d'animation Natura 2000		A1 – A5

- **Préserver et restaurer l'habitat**

Sous cet objectif est rassemblé l'ensemble des actions visant à conserver ou protéger les habitats ou espèces par des mesures de gestion concrètes. Elles constituent le socle du programme d'actions à partir duquel peuvent être mises en œuvre les contractualisations.

- **Améliorer les connaissances et suivre les habitats**

Cet objectif regroupe les actions d'amélioration des connaissances (inventaires, études spécifiques) et de suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site. Ces actions ont pour objet de compléter les connaissances en termes d'espèces connues (pas, d'approfondir celles déjà existantes sur l'habitat à Pin de Salzmann et de permettre un suivi des habitats et espèces.

- **Informier, valoriser et sensibiliser**

Le volet information, valorisation et sensibilisation est particulièrement important dans la démarche Natura 2000, basée sur le volontariat. Dans le cadre du site Forêt de Pin de Salzmann de Bessèges, ce volet doit permettre de faire connaître l'enjeu Pin de Salzmann, de sensibiliser la population et les usagers du site sur sa richesse et sa vulnérabilité et de permettre l'appropriation locale d'une espèce restant très peu connue du grand public.

- **Animer le document d'objectifs**

L'animation du document d'objectif représente le travail essentiel de coordination, de gestion administrative et financière et d'accompagnement de la démarche de contractualisation. Elle est également essentiellement pour appuyer les projets environnementaux, veiller à la cohérence de la gestion des territoires et faire émerger les initiatives favorables à la richesse écologique du site.

2. Hiérarchisation des actions

Un niveau de priorité, allant de 1 pour le plus prioritaire à 3 pour le moins prioritaire, a été défini pour chaque action. Cette hiérarchisation doit permettre de guider la mise en œuvre du document d'Objectifs. Elle se base sur trois types de critères :

- L'enjeu de conservation, soit la responsabilité du site concernant la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire au niveau régional
- L'état de conservation (bon, moyen, mauvais) des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire sur le site.
- L'ordre logique et les aspects pratiques (facilité de mise en œuvre, niveau de connaissance requis).

3. Fiches actions

Code	Intitulé de l'action
Degré de priorité	

Objectif opérationnel	<i>Objectif opérationnel correspondant dans le Docob</i>
------------------------------	--

Objectif	<i>Présentation synthétique des objectifs de l'action</i>
Justification de l'action	<i>Élément justifiant l'intérêt de l'action dans le cadre du programme d'actions</i>
Effet attendu	<i>Résultats attendu du fait de la mise en œuvre de l'action</i>
Périmètre d'application	<i>Zone sur laquelle s'applique l'action</i>
Bénéficiaire de l'action	<i>Catégorie d'acteurs pouvant bénéficier de l'action</i>
Partenaires techniques	<i>Liste non exhaustive des partenaires techniques pouvant intervenir dans la mise en œuvre de l'action</i>

DESCRIPTION DE L'ACTION			
Type de contrat	Contrat non agricole non forestier (le cas échéant)	Contrat forestier (le cas échéant)	Contrat agricole (le cas échéant)
Engagements rémunérés	<i>Engagements rémunérés pouvant être utilisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'action. Des cahiers des charges techniques et spécifiques seront élaborés lors de la contractualisation et préciseront les modalités de réalisation.</i>		
Conditions de réalisation	<i>Présentation des conditions spécifiques de réalisation de l'action (description technique, critères d'éligibilité, etc.)</i>		
Engagements non rémunérés obligatoires	<i>Engagements non rémunérés obligatoires associés à l'action</i>		
Recommandations	<i>Recommandations associées à l'action</i>		
Points de contrôle	<i>Éléments pouvant être vérifiés lors d'un contrôle par les services instructeurs</i>		
Actions complémentaires dans le Docob	<i>Autres actions du document d'objectifs présentant un effet attendu complémentaire à l'action</i>		
Autres programmes	<i>Autres programmes, hors Natura 2000, en lien avec l'action</i>		

FINANCEMENT			
Mesures mobilisables	Mesures non agricoles non forestières (A323xxx) (le cas échéant)	Mesures forestières (F227xx) (le cas échéant)	Mesures agricoles (le cas échéant)
Plafond maximal des aides		<i>Plafond maximal prévu pour les mesures forestières</i>	

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB	
Objectifs de contractualisation	<i>Objectifs en termes de contractualisation sur la durée du document d'objectifs</i>
Coût estimatif de l'action	<i>Estimation du coût de l'action sur la durée du document d'objectifs</i>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
<i>Présentation schématique du calendrier prévisionnel de mise en œuvre de l'action</i>	

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	<i>Indicateurs potentiels de suivi de la réalisation de l'action</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Indicateurs potentiels d'évaluation de l'efficacité de l'action pour les espèces et les habitats naturels</i>

Code action	Priorité	Intitulé	Page
Préserver et restaurer l'habitat			
P1	1	Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann : détournement et gestion de la concurrence du Pin maritime	7
P2	1	Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann : dépressage	9
P3	2	Contractualisation en îlots ou en arbres disséminés Natura 2000	11
P4	3	Création d'une réserve biologique	13
P5	3	Broyage de plantations de pins laricio	15
P6	3	Abattage de pins laricio isolés	17
P7	1	Plantation de pin de Salzmann	19
P8	1	Prévenir la plantation de pins noirs autre que le Pin de Salzmann d'origine locale	21
P9	2	Participation aux programmes de conservation ex-situ	23
P10	2	Réouverture et entretien des milieux ouverts d'intérêt communautaire	25
P11	1	Prévention des incendies	27
P12	1	Promotion de la sylviculture favorable au Pin de Salzmann et appui à la recherche de débouchés	29
Améliorer les connaissances et suivre les habitats			
C2	2	Inventaires et études complémentaires des espèces d'intérêt communautaire	31
C3	2	Inventaires et études complémentaires des habitats d'intérêt communautaire	33
C4	1	Suivi de l'habitat à Pin de Salzmann	35
C5	1	Mettre en place un observatoire intersites du Pin de Salzmann	36
Informier, valoriser et sensibiliser			
I1	1	Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation	39
I2	1	Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés	41
I3	2	Création de supports de communication et sensibilisation sur Natura 2000	43
Animer le document d'objectifs			
A1	1	Animation générale, gestion administrative et financière du dispositif Natura 2000	45
A2	1	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	46
A3	1	Animation autour du dispositif des évaluations des incidences	48
A4	2	Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels	50
A5	2	Formations et échanges au vue d'une amélioration des connaissances et des compétences	51

**PRESERVER ET RESTAURER LES HABITATS, ESPECES
ET HABITATS D'ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

Fiches P1 à P12

P1	Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann : détourage du Pin de Salzmann et gestion de la concurrence du Pin maritime
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Elaborer, promouvoir et mettre en œuvre une sylviculture du Pin de Salzmann
------------------------------	---

Objectif	Mettre en place une sylviculture favorable au Pin de Salzmann permettant de restaurer l'habitat et de le maintenir dans un bon état de conservation
Justification de l'action	- Forte concurrence du Pin maritime sur le site, entraînant une dégradation de l'habitat
Effet attendu	Développement du Pin de Salzmann aux dépens du Pin maritime, amélioration de l'état de conservation de l'habitat
Périmètre d'application	Peuplements de futaies de Pin de Salzmann du site : 74 ha (voir localisation en annexe 1)
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, CRPF LR, Groupement de développement forestier local, ONF, Parc national des Cévennes, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	<p><u>Travaux d'éclaircie et d'entretien</u> : Coupe, enlèvement et transfert des produits de coupe (débardage), nettoyage du sol, débroussaillage, fauche, broyage, dévitalisation par annellation, élimination de la végétation envahissante.</p> <p><u>Débardage alternatif</u> si nécessaire (câble) : surcoût du débardage alternatif par rapport à un débardage classique, études et frais d'expert.</p>
Conditions de réalisation	<p>Le principe de la gestion sylvicole favorable consiste à détourer les pins de Salzmann présents en enlevant les pins maritimes les concurrençant. Cette opération doit être répétée régulièrement, à raison d'une rotation de 10 ans, pour accompagner le développement des pins de Salzmann.</p> <p>On distinguera deux cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Pin maritime commercialisable</u> : Lors d'une récolte de bois on favorisera systématiquement le pin de Salzmann au détriment du pin maritime, cela quelle que soit la forme du pin de Salzmann. Dans les peuplements à pins de Salzmann disséminés on conservera les pins de Salzmann. Même chose pour les pins de Salzmann isolés. La conservation systématique de ces arbres devrait permettre l'apparition de régénération de pin de Salzmann après une coupe de pins maritimes. - <u>Pin maritime non commercialisable</u> : Si le bois n'est pas valorisable, l'opération peut faire l'objet d'un contrat Natura 2000. Dans ce cas on se contentera de détourer les pins de Salzmann dominants et de mettre en lumière les dominés. On procédera de préférence par annellation des pins maritimes, ce qui est moins coûteux et permet de maintenir la stabilité du peuplement tout en augmentant la quantité de bois mort sur pied. <p>Seul le deuxième cas peut donner lieu à une contractualisation permettant un financement par Natura 2000. Néanmoins, il est important de promouvoir des actions dans le cas de pin maritime commercialisable, en s'efforçant d'autofinancer les travaux par les ventes des produits d'éclaircies.</p>

Engagements non rémunérés obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire - Respect des périodes d'autorisation de travaux fixées dans le cahier des charges (éviter période de reproduction)
Recommandations	<p>Dans le cas d'annelation, l'intervention devra avoir lieu à l'automne pour éviter les dégâts dus aux scolytes.</p> <p>Lors des travaux sylvicoles, veiller à ne pas détruire les stations d'espèces végétales protégées, en particulier le Ciste de Pouzolz.</p>
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des factures et/ou de l'existence et de la tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre de travaux réalisés en régie - Réalisation effective des engagements par comparaison du cahier des charges avec état des surfaces engagées
Actions complémentaires dans le Docob	
Autres programmes	Plan de développement de massif Cévennes à Pin maritime et Laricio et Cévennes à châtaigniers lozériennes, Documents d'aménagement des forêts communales

La contractualisation ne portera que sur des coupes de bois non commercialisables. Les autres opérations ne sont pas finançables par le dispositif Natura 2000.

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	<p>F22705 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production</p> <p>F22716 - Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif</p> <p>F22711 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable</p> <p>F22711 = 8 000 € HT / ha travaillé</p>
Plafond maximal des aides	F22705 = 6 000 € HT / ha travaillé, majoré de 2 000 € HT /ha et passage pour les travaux d'entretien en plus
	<i>La valorisation, économique ou pour son propre compte, des produits issus d'actions contractualisées induit une déduction du montant estimé des produits sur l'aide financière (les recettes doivent rester marginales).</i>

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Objectifs de contractualisation	<p>Surface potentiellement contractualisable : environ 74 ha (futaie de pin de Salzmann)</p> <p>Objectif de contractualisation : 30 ha</p>
Coût estimatif de l'action	<p>30 ha x 3 000 € = 90 000 € HT</p> <p><i>(estimation à partir des contrats réalisés sur le site Landes et forêts du bois des Barthes)</i></p>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Superficie engagée
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de l'état de conservation de l'habitat (en particulier intégrité de la composition dendrologique)

P2	Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann : dépressage
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Elaborer, promouvoir et mettre en œuvre une sylviculture du Pin de Salzmann
------------------------------	---

Objectif	Mettre en place une sylviculture favorable au Pin de Salzmann permettant de restaurer l'habitat et de le maintenir dans un bon état de conservation
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Forte concurrence du Pin maritime sur le site, entraînant une dégradation de l'habitat - Concurrence très forte aux stades jeunes
Effet attendu	Développement du Pin de Salzmann aux dépens du Pin maritime, amélioration de l'état de conservation de l'habitat
Périmètre d'application	Jeunes peuplements de Pin de Salzmann : 82 ha (voir localisation en annexe 1)
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, CRPF LR, Groupement de développement forestier local, ONF, Parc national des Cévennes, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
--------------------------------	--

Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	<p><u>Travaux d'éclaircie et d'entretien</u> : Coupe, enlèvement et transfert des produits de coupe (débardage), nettoyage du sol, débroussaillage, fauche, broyage, dévitalisation par annellation, élimination de la végétation envahissante.</p> <p><u>Débardage alternatif</u> si nécessaire (câble) : surcoût du débardage alternatif par rapport à un débardage classique, études et frais d'expert.</p>
Conditions de réalisation	Le Pin maritime est plus ou moins dominant dans les jeunes stades. Le dépressage sera fait au bénéfice du Pin de Salzmann. Si les pins de Salzmann sont suffisamment nombreux, le Pin maritime sera éliminé systématiquement. Dans le cas contraire on conservera des pins maritimes afin d'obtenir un peuplement mélangé qui à terme pourra être conduit en régénération naturelle de pin de Salzmann. Attention, intervenir à l'automne afin d'éviter les dégâts dus aux scolytes.
Engagements non rémunérés obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire - Respect des périodes d'autorisation de travaux fixées dans le cahier des charges (éviter période de reproduction)
Recommandations	Lors des travaux sylvicoles, veiller à ne pas détruire les stations d'espèces végétales protégées, en particulier le Ciste de Pouzolz.
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des factures et/ou de l'existence et de la tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre de travaux réalisés en régie - Réalisation effective des engagements par comparaison du cahier des charges avec état des surfaces engagées
Actions complémentaires dans le Docob	
Autres programmes	Plan de développement de massif Cévennes à Pin maritime et Laricio et Cévennes à châtaigniers lozériennes, Documents d'aménagement des forêts communales

FINANCEMENT					
Mesures mobilisables	F22705 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production F22716 - Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif F22711 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable				
Plafond maximal des aides	F22705 = 6 000 € HT / ha travaillé, majoré de 2 000 € HT /ha et passage pour les travaux d'entretien en plus F22711 = 8 000 € HT / ha travaillé				
	<i>La valorisation, économique ou pour son propre compte, des produits issus d'actions contractualisées induit une déduction du montant estimé des produits sur l'aide financière (les recettes doivent rester marginales).</i>				
OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB					
Objectifs de contractualisation	Surface potentiellement contractualisable : environ 82 ha Objectif de contractualisation : 40 ha				
Coût estimatif de l'action	40 ha x 3 500 € = 140 000 € HT <i>(estimation à partir des contrats réalisés sur le site Landes et forêts du bois des Barthes)</i>				
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X
INDICATEURS DE SUIVI					
Indicateurs de réalisation	Superficie engagée				
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de l'état de conservation de l'habitat (en particulier intégrité de la composition dendrologique)				

P3	Constitution et préservation de réseaux d'îlots de bois sénescents et/ou d'arbres à cavité
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Constituer un réseau d'arbres à cavités et d'îlots de bois sénescents dans les peuplements de Pins de Salzmann
Objectif	Maintenir des îlots de bois sénescents et des arbres à cavité afin d'améliorer le rôle et la richesse écologiques des peuplements de Pin de Salzmann
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Jeune âge des peuplements de Pin de Salzmann - Absence ou faible présence de bois sénescents et d'arbres à cavité au sein des peuplements de Pin de Salzmann - Importance des îlots de bois sénescents comme habitat d'espèce pour de nombreuses espèces d'intérêt communautaire ou non (pics, chouettes, chiroptères arboricoles, insectes saproxyliques, etc.)
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des classes d'âges des peuplements par la conservation de bois sénescents - Développement de niches écologiques au sein des habitats forestiers (cavités, fissures, bois mort, etc.)
Périmètre d'application	Ensemble des peuplements de Pin de Salzmann du site (voir localisation des peuplements favorables en annexe 1)
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, CRPF LR, Groupement de développement forestier local, ONF, Coopératives forestières, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	<p>Maintien sur pieds d'arbres sénescents pendant 30 ans : Essences principales ou secondaires, privilégier des îlots d'arbres plutôt que des arbres disséminés. L'engagement n'est pas rompu si les arbres subissent des aléas (volis, chablis, attaques d'insectes).</p> <p><i>Les arbres sélectionnés doivent présenter un houppier de forte dimension et, dans la mesure du possible, être déjà sénescents ou présenter des fissures, cavités et/ou branches mortes. Ils doivent également appartenir à une catégorie de diamètre à 1,30 m du sol supérieure ou égale à 30 cm.</i></p>
Conditions de réalisation	<p>Cette action constitue un engagement contractuel sur une durée de 30 ans (contrairement à 5 ans pour les autres mesures).</p> <p>Cette mesure pourra être déclinée sous deux formes distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Contractualisation en îlot Natura 2000</u> - Moyennant contrepartie financière le propriétaire s'engage à conserver le peuplement pendant 30 ans sans coupe. Cette action doit viser prioritairement les plus beaux peuplements, (35 ha potentiels), - <u>Contractualisation en arbres disséminés Natura 2000</u> : Moyennant contrepartie financière le propriétaire s'engage à conserver les arbres contractualisés pendant 30 ans. Il peut exploiter les arbres non contractualisés. Cette action peut s'appliquer à la totalité des peuplements et bouquets, soit sur 106 ha, mais elle convient mieux en dehors des plus beaux peuplements soit sur 71 ha. <p>Les surfaces se trouvant dans une situation d'absence de sylviculture, par choix (réserve intégrale) ou par défaut (parcelles non accessibles) ne sont pas éligibles.</p> <p>Les frais d'études et d'expert (montant devant être inférieur à 12 % de la dépense totale éligible), nécessaires à la sélection des arbres à engager, seront pris en charge dans le cadre du contrat Natura 2000 (ou éventuellement dans l'animation du document d'objectifs).</p>

Engagements non rémunérés obligatoires	Marquage des arbres sélectionnés ou délimitation des îlots de sénescence au moment de leur identification à la peinture ou à la griffe à environ 1,30 mètres du sol d'un triangle pointé vers le bas Localisation des arbres sur un plan (georéférencement non obligatoire) avec le cas échéant localisation des accès et sites fréquentés.
Recommandations	Dans la mesure du possible et dans un souci de cohérence d'action, maintenir des arbres morts sur pied en plus des arbres sélectionnés comme sénescents. Par mesure de sécurité, les arbres choisis devront être suffisamment éloignés des voies fréquentées par le public (distance supérieure à 50 m).
Points de contrôle	Présence des bois marqués pendant 30 ans
Actions complémentaires dans le Docob	
Autres programmes	Plan de développement de massif Cévennes à Pin maritime et Laricio et Cévennes à châtaigniers lozériennes, Documents d'aménagement des forêts communales (en cours)

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	F22712 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
Plafond maximal des aides	F22712 = 2 000 € HT / ha travaillé Aide forfaitaire par arbre : 15 €/arbre (montant pour le Pin de Salzmann selon barème arrêté préfectoral en vigueur)

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Objectifs de contractualisation	Surface potentiellement contractualisable : - îlots de sénescence : 35 ha - arbres disséminés : 71 ha Objectif de contractualisation : Hypothèse de 10 ha
Coût estimatif maximal de l'action (calcul sur la base des plafonds)	10 ha x 2000 € = 20 000 € HT

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X					

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Nombre de contrats Natura 2000 souscrits comprenant cette action Superficie et/ou nombre d'arbres engagés
Indicateurs d'évaluation	Etat de conservation des habitats naturels et des espèces Estimation du volume de bois mort à l'hectare

P4	Création d'une réserve biologique
Priorité 3	

Objectif opérationnel	Garantir le maintien, en surface et en qualité du milieu, des habitats à Pins de Salzmann, en prévenant les risques de destruction
------------------------------	--

Objectif	Création d'une réserve biologique en forêt communale visant à la protection du Pin de Salzmann
Justification de l'action	Constitution au niveau national d'un réseau de réserves biologiques représentatif des divers habitats forestiers en forêt domaniale et des collectivités
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation médiatique et scientifique de la présence de pin de Salzmann - Insertion dans le dispositif de création d'aires protégées (SCAP)
Périmètre d'application	Forêts communales
Bénéficiaire de l'action	Communes de Bordezac et Gagnières
Partenaires techniques	ONF, organismes de recherche (INRA, CGAF)

DESCRIPTION DE L'ACTION	
-------------------------	--

Type de contrat	NC
Engagements rémunérés	Action non éligible
Conditions de réalisation	<p>Création d'une réserve s'inscrivant dans le réseau national des réserves biologiques intégrales et dirigées (RBI/RBD) gérées par l'Office National des Forêts en forêt domaniale et des collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition avec les mairies du périmètre de la réserve, - Démarche de classement (validation par CNPN, arrêté ministériel), - Rédaction et mise en œuvre du plan de gestion. <p>Modalités à prévoir lors de l'étude de l'aménagement forestier des forêts communales (prévu en 2015). Accord de principe préalable nécessaire, et validation par le CNPN.</p>
Engagements non rémunérés obligatoires	
Recommandations	
Points de contrôle	
Actions complémentaires dans le Docob	A4 - Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels
Autres programmes	Documents d'aménagement des forêts communales (en cours)

FINANCEMENT	
-------------	--

Mesures mobilisables	Prise en charge par partenariat ministère de l'écologie, ONF, communes forestières
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB	
---	--

Objectifs de contractualisation	Création d'une réserve biologique avec plan de gestion
Coût estimatif maximal de l'action (calcul sur la base des plafonds)	NC

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Création de la réserve
Indicateurs d'évaluation	Présence de la réserve et d'un plan de gestion

P5	Broyage de plantations de Pins laricio
Priorité 3	

Objectif opérationnel	Préserver les ressources génétiques en prévenant le risque de pollution génétique
------------------------------	---

Objectif	Eliminer les pins laricio présents sur le site pour prévenir le risque de pollution génétique
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de plantations de pins laricio au sein du site - Risque fort d'hybridation mettant en péril l'originalité génétique de l'espèce Pin de Salzmann
Effet attendu	Réduction du taux d'hybridation du Pin de Salzmann
Périmètre d'application	Plantations de pins laricio : 40 ha (voir localisation en annexe 1)
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, CRPF LR, Groupement de développement forestier local, ONF, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	Travaux d'élimination des essences indésirables : Arrachage manuel, broyage mécanique des régénérations et des taillis de faible diamètre, coupe, dévitalisation par annellation, exportation (débardage), etc
Conditions de réalisation	<p>Le Pin laricio constitue l'essentiel du peuplement, la densité atteint souvent 1000 individus/ha, arbres âgés d'environ 15 à 30 ans pour une hauteur de 4 à 8 mètres. La faible densité de Pin de Salzmann ne justifie pas une intervention sélective à son bénéfice. Le Pin maritime peut également être rencontré en densité plus ou moins forte. Il n'est pas envisageable d'intervenir manuellement du fait de la quantité de rémanents générée, et du risque d'incendie induit. L'action consistera en un broyage mécanique de la totalité de la plantation.</p> <p>Cette mesure ne pourra être mise en œuvre qu'après un diagnostic technique du maître d'œuvre permettant de juger de la pertinence technique et financière de la mise en œuvre de cette mesure. La validation de ce diagnostic sera faite conjointement par les structures forestières (DDTM, ONF et CRPF).</p> <p>En particulier sera estimé le potentiel de production des peuplements de pin laricio. Si cette production est jugée très faible, la mise en œuvre de cette mesure pourra intervenir immédiatement. Si la production forestière est avérée, les peuplements de pins laricio devront continuer à être entretenus jusqu'à leur exploitation finale. Après coupe définitive, sera ensuite proposé de mettre en œuvre la mesure P7 (plantation).</p> <p>Cette mesure est à coupler avec la mesure plantations de Pin de Salzmann pour remplacer les plantations de Pins laricio par des peuplements de Pins de Salzmann. Ainsi cette mesure sera opérationnelle dès lors que les plants de Pins de Salzmann seront scientifiquement et techniquement reconnus pour une mise à disposition de plants forestiers.</p>
Engagements non rémunérés obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la période d'autorisation des travaux fixée dans le cahier des charges (éviter période de reproduction) - Le brûlage des rémanents n'est à préconiser qu'en l'absence de solutions alternatives. Il s'effectue sur des places spécialement aménagées. - Interdiction d'utiliser des traitements chimiques - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire

Recommandations	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des factures et/ou de l'existence et de la tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre de travaux réalisés en régie - Réalisation effective des engagements par comparaison du cahier des charges avec état des surfaces engagées (pour l'élimination d'espèces indésirables, comparaison avec des photos ou autres documents de l'état initial)
Actions complémentaires dans le Docob	P6 - Abattage de pins laricio isolés P7 - Plantation de pin de Salzman
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	F22711 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
Plafond maximal des aides	F22711 = 8 000 € HT / ha travaillé
	<i>La valorisation, économique ou pour son propre compte, des produits issus d'actions contractualisées induit une déduction du montant estimé des produits sur l'aide financière (les recettes doivent rester marginales).</i>

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Objectifs de contractualisation	Surface potentiellement contractualisable : 40 ha Objectif de contractualisation : 40 ha
Coût estimatif de l'action	40 ha x 5 000 € = 200 000 € HT <i>(estimation à partir des contrats réalisés sur le site Landes et forêts du bois des Barthes)</i>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Superficie engagée
Indicateurs d'évaluation	Absence de Pin laricio sur le site Diminution du taux d'hybridation du Pin de Salzman sur le site

P6	Abattage de Pins laricio isolés
Priorité 3	

Objectif opérationnel	Préserver les ressources génétiques en prévenant le risque de pollution génétique
------------------------------	---

Objectif	Eliminer les pins laricio présents sur le site pour prévenir le risque de pollution génétique
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de pins laricio isolés au sein du site - Risque fort d'hybridation mettant en péril l'originalité génétique de l'espèce Pin de Salzmann
Effet attendu	Réduction du taux d'hybridation du Pin de Salzmann
Périmètre d'application	Parcelles de présence du Pin laricio dans les zones de régénération du Pin de Salzmann (2 ha) et Pins laricio isolés disséminés sur le site (voir localisation en annexe 1)
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, CRPF LR, Groupement de développement forestier local, ONF, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	<u>Travaux d'élimination des essences indésirables</u> : Arrachage manuel, broyage mécanique des régénérations et des taillis de faible diamètre, coupe, dévitalisation par annellation, exportation (débardage), etc
Conditions de réalisation	<p>La mise en œuvre de cette mesure doit être intégrée dans des travaux de gestion sylvicoles prévus à l'échelle du peuplement traité. Ainsi les coupes seront effectuées dans le cadre d'opérations techniques de gestion sylvicole tels les dépressages ou les éclaircies inscrits dans un document de gestion (quand la forêt doit en être réglementairement dotée).</p> <p>Deux cas de figure sont à distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pins laricio dans les régénérations de pin de Salzmann : Les pins laricio étant minoritaires on peut pratiquer un dépressage visant à les éradiquer, tout en diminuant la densité des jeunes pins de Salzmann. Les pins maritimes seront également enlevés. - Pins Laricio isolés sur le reste du site : Il s'agit des pins laricio isolés indiqués sur la figure 12 du diagnostic (l'inventaire n'est pas réputé exhaustif, il peut y en avoir d'autres). Ces arbres devront être éradiqués par simple abattage à la tronçonneuse lors d'opérations sylvicoles effectuées sur les peuplements en place (dépressage, coupes d'amélioration). <p>La difficulté réside dans la capacité de l'opérateur à différencier pin de Salzmann et pin laricio. Si l'opérateur ne sait pas, les arbres devront être préalablement repérés, ou bien l'opérateur devra être accompagné par un agent forestier capable de faire la différence</p>

Engagements non rémunérés obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la période d'autorisation des travaux fixée dans le cahier des charges (éviter période de reproduction) - Le brûlage des rémanents n'est à préconiser qu'en l'absence de solutions alternatives. Il s'effectue sur des places spécialement aménagées. - Interdiction d'utiliser des traitements chimiques - Interdiction de paillage plastique - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> - L'intervention devra avoir lieu à l'automne pour éviter les dégâts dus aux scolytes. - Lors des travaux sylvicoles, veiller à ne pas détruire les stations d'espèces végétales protégées, en particulier le Ciste de Pouzolz.
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des factures et/ou de l'existence et de la tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre de travaux réalisés en régie - Réalisation effective des engagements par comparaison du cahier des charges avec état des surfaces engagées (pour l'élimination d'espèces indésirables, comparaison avec des photos ou autres documents de l'état initial)
Actions complémentaires dans le Docob	P5 - Broyage de plantations de pins laricio
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	F22711 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
Plafond maximal des aides	F22711 = 8 000 € HT / ha travaillé
	<i>La valorisation, économique ou pour son propre compte, des produits issus d'actions contractualisées induit une déduction du montant estimé des produits sur l'aide financière (les recettes doivent rester marginales).</i>

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Objectifs de contractualisation	Surface potentiellement contractualisable : 2 ha + individus isolés Objectif de contractualisation : 2 ha + individus isolés
Coût estimatif de l'action	Pins laricio dans les régénérations de pin de Salzman : 2 ha x 3500 ha = 7 000 € HT Pins laricio isolés : 6 000 € Total : 13 000 € <i>(estimation à partir des contrats réalisés sur le site Landes et forêts du bois des Barthes)</i>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X					

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Superficie engagée
Indicateurs d'évaluation	Absence de Pin laricio sur le site Diminution du taux d'hybridation du Pin de Salzman sur le site

P7	Plantations de Pin de Salzmann
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Augmenter la surface occupée par l'habitat
Objectif	Etendre la surface occupée par l'habitat à Pin de Salzmann
Justification de l'action	Au minimum reconstituer les plantations de pin laricio détruites pour la préservation de l'intégrité génétique du pin de Salzmann
Effet attendu	Augmentation de la surface de l'habitat et de l'état de conservation
Périmètre d'application	Prioritairement dans les plantations de Pins laricio après mise en œuvre de la mesure P8, soit 40 ha, toute autre parcelle à régénérer sinon. (voir localisation en annexe 1)
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, CRPF LR, Groupement de développement forestier local, ONF, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Travaux de plantation</u> : Travaux préparatoires à l'installation et à la croissance des plants, plantations, - <u>Entretien</u> par voie mécanique (dégagement des plants si besoin, élagage et recépage), - <u>Etudes</u> et frais d'expert.
Conditions de réalisation	<p>Cette action doit prioritairement faire suite à l'action P5 (destruction de plantations de pins laricio). En effet, après le broyage des anciens reboisements il n'y a que peu de chances de voir apparaître de la régénération naturelle de pin de Salzmann du fait de la rareté ou de l'éloignement des semenciers. Si on ne plante pas du pin de Salzmann on risque donc de voir apparaître rapidement un matorral à pin maritime. La plantation obéira aux normes habituelles pour les densités, la périodicité des entretiens ...</p> <p>Plantation de Pins de Salzmann (selon les modalités pratiques utilisées pour les plantations de pin noir).</p> <p>Utilisation de la provenance peuplement classé de Banne ou de plants issus du site (voir fiche action P9).</p> <p>Certaines modalités de plantations (surface minimum de 400m², densités minimales initiale de 300 plants / ha et au bout de 5 ans de 150 plants / ha) ainsi que les essences arborées acceptées sont précisées dans l'arrêté préfectoral régional modifié du 21 mars 2008.</p>
Engagements non rémunérés obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire
Recommandations	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des factures et/ou de l'existence et de la tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre de travaux réalisés en régie - Réalisation effective des engagements par comparaison du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés

Actions complémentaires dans le Docob	P5 - Broyage de plantations de pins laricio P9 - Participation aux programmes de conservation ex-situ
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	F22703 - Mise en oeuvre de régénérations dirigées
Plafond maximal des aides	F22703 = 5 000 € HT / ha travaillé

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Objectifs de contractualisation	
Coût estimatif de l'action	

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
Plantation				Dégagement d'entretien	

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Superficie engagée
Indicateurs d'évaluation	Absence de Pin laricio sur le site Diminution du taux d'hybridation du Pin de Salzmann sur le site

P8	Prévenir la plantation de pins noirs autres que le Pin de Salzmann d'origine locale
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Préserver les ressources génétiques en prévenant le risque de pollution génétique
------------------------------	---

Objectif	Ne pas augmenter la présence de pins noirs exotiques sur le site et à proximité pour limiter le risque de pollution génétique.
Justification de l'action	Risque fort d'hybridation mettant en péril l'originalité génétique de l'espèce Pin de Salzmann
Effet attendu	Réduction du taux d'hybridation du Pin de Salzmann
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	CRPF LR, Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, Groupement de développement forestier local, ONF, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	NC
Engagements rémunérés	NC
Conditions de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi de l'ensemble des documents de gestion validés sur le site pour s'assurer qu'il n'y est prévu aucune plantation de pins noirs autre que le Pin de Salzmann d'origine locale. - Mener des actions de sensibilisation auprès des propriétaires pour éviter la plantation de Pins noirs exotiques dans les jardins privés du site ou des environs. - Travailler avec les représentants de la forêt privée et publique pour promouvoir cette prescription dans une zone tampon de 500 m autour du site.
Engagements non rémunérés obligatoires	
Recommandations	
Points de contrôle	
Actions complémentaires dans le Docob	P5 - Broyage de plantations de pins laricio P6 - Abattage de pins laricio isolés I2 - Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés
Autres programmes	Documents d'aménagements des forêts communales, PSG

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Echanges techniques	6 X 5 jours	4 500 €
	Total estimé		4 500 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Superficie engagée
Indicateurs d'évaluation	Absence de Pin laricio sur le site Diminution du taux d'hybridation du Pin de Salzman sur le site

P9	Participation aux programmes de conservation ex-situ
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Préserver les ressources génétiques en prévenant le risque de pollution génétique
Objectif	Participer aux programmes de recherche existants pour préserver les ressources génétiques locales et permettre un reboisement à partir des individus locaux
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de conserver les ressources génétiques locales en cas de destruction accidentelle du peuplement du Gachas - Besoin de développer des plants forestiers à partir des profils génétiques locaux
Effet attendu	Conservation des ressources génétiques et développement de plants forestiers locaux
Périmètre d'application	Peuplement du Gachas
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles forestières inclus dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	ONF, INRA, CGAF, Pépinière d'Etat

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	NC
Engagements rémunérés	NC
Conditions de réalisation	Promouvoir et/ou participer à la récolte de greffons sur le peuplement du Gachas.
Engagements non rémunérés obligatoires	
Recommandations	
Points de contrôle	
Actions complémentaires dans le Docob	P7 - Plantation de pin de Salzman
Autres programmes	Programme global de conservation des populations françaises de pins de Salzman, Documents d'aménagement des forêts communales

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB	
Objectifs de contractualisation	NC
Coût estimatif de l'action	NC

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Conservation de greffons ex-situ
Indicateurs d'évaluation	

P10	Réouverture et entretien des milieux ouverts d'intérêt communautaire
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Garantir le maintien, en surface et en qualité du milieu, des habitats à Pins de Salzmann, en prévenant les risques de destruction
------------------------------	--

Objectif	Restaurer et entretenir les milieux ouverts d'intérêt communautaire pour augmenter la biodiversité du site et limiter les risques de destruction par incendie des habitats forestiers
Justification	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de milieux ouverts d'intérêt communautaire sur le site de type lande, avec une très forte dynamique de fermeture importante par abandon des pratiques agricoles - Maintien de milieux ouverts déterminant pour limiter la propagation des incendies, menace forte pour l'habitat de Pin de Salzmann - Habitats naturels favorables à une grande diversité biologique et ayant un fort intérêt paysager
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Reconquête, restauration et maintien de milieux ouverts - Limitation du risque incendie, participant à la protection de l'habitat à Pin de Salzmann
Périmètre d'application	Ensemble des landes du site
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	Chambres d'agriculture du Gard, Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Elevage (SUAMME), Comité pour la Mise en OEuvre du Plan Agri-environnemental et de la Gestion de l'Espace (COPAGE), Parc national des Cévennes, Conservatoires d'espaces naturels, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
--------------------------------	--

	Dans le cadre du programme de financement Natura 2000, le respect d'un cahier des charges précis est demandé aux contractants qui s'engagent dans la démarche. Un objectif de résultat est attendu pour les contrats agricoles alors que pour les autres contrats, il s'agit d'un objectif de moyens. Concernant le maintien et/ou la restauration des landes, plusieurs problématiques liées à des événements imprévisibles peuvent compromettre la bonne mise en oeuvre de l'action : aléas climatiques conduisant à décaler des dates de fauche, et/ou dégradation des habitats restaurés et entretenus par retournement (sanglier) ou suite à une crue.	
Type de contrat	Contrat non agricole non forestier	Contrat agricole
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Chantier de restauration</u> : Bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage des végétaux ligneux, dévitalisation par annellation, dessouchage, rabotage et enlèvement des souches, débroussaillage, gyrobroyage, fauche, broyage et nettoyage au sol, exportation des produits, frais de mise en décharge, etc. - <u>Gestion pastorale d'entretien</u> : Gardiennage, déplacement et surveillance du troupeau, entretien des équipements pastoraux (clôtures, points d'eau, aménagements d'accès, etc.), affouragement et complément alimentaire, suivi vétérinaire, fauche des refus, location de grange à foin, etc. + Achat et installation d'équipements pastoraux (clôtures, abreuvoirs, abris temporaires, barrières, aménagement de râteliers et d'auges au sol, etc.) 	Réouverture mécanique de milieux en déprise et maintien de l'ouverture par gestion pastorale et entretien mécanique
Conditions de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action est subordonnée à la présence d'une surface suffisante de landes d'intérêt communautaire, qui reste à confirmer (voir fiche action C3). - Les actions de restauration ne peuvent être mobilisées que si le contractant s'engage à assurer l'entretien des habitats ouverts afin d'assurer leur pérennité. Les modalités 	

	<p>d'entretien après le chantier d'ouverture doivent être établies dans le contrat Natura 2000.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cahier des charges devra être élaboré afin de définir précisément les modalités de travaux à réaliser (type d'intervention, période de travaux, etc.) qui peuvent être différentes selon l'habitat concerné. Les frais d'études et d'expert, nécessaires à la préparation de l'action, seront pris en charge dans le cadre du contrat (ou éventuellement dans l'animation du document d'objectifs). - Exceptionnellement, un brûlage dirigé pourra être réalisé en collaboration avec la cellule départementale « Brûlage dirigé » dans les zones non mécanisables dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur et du cahier des charges défini préalablement.
Engagements non rémunérés obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la période d'autorisation de fauche/broyage/pâturage fixée au moment de l'expertise dans le cahier des charges - Dans le cadre de l'entretien, tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques pastorales (période de pâturage, race utilisée et nombre d'animaux, lieux et dates de déplacement des animaux, suivi sanitaire, date et quantité des compléments alimentaires apportés, nature et date des interventions sur les équipements pastoraux) - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire
Recommandations	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des factures et/ou de l'existence et de la tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre de travaux réalisés en régie - Réalisation effective des engagements par comparaison du cahier des charges avec l'état des surfaces engagées (comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces à partir de photographies, ou autres documents)
Actions complémentaires dans le Docob	C3 - Inventaires et études complémentaires des habitats d'intérêt communautaire
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	<p>A32301P - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts ou humides par débroussaillage</p> <p>A32303R - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique</p> <p>A32303P - Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique</p> <p>A32304R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts</p> <p>A32305R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger</p>	<p>MAET Reconquête des milieux ouverts en déprise (combinaison à déterminer)</p>
Plafond maximal des aides		indéterminé

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Objectifs de contractualisation	Surface potentiellement contractualisable : Indéterminée Objectif de contractualisation : hypothèse de 5 ha	
Coût estimatif de l'action	5 ha x 6 900 € = 34 500 € HT	indéterminé

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Superficie engagée
Indicateurs d'évaluation	Etat de conservation de l'habitat à l'échelle de la parcelle et du site Evaluation de l'impact sur le risque incendie

P11	Prévention des incendies
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Conserver les habitats existants
------------------------------	----------------------------------

Objectif	Prévenir le risque incendie en maintenant le réseau DFCI à un bon niveau d'efficacité et en promouvant la gestion sylvicole des peuplements forestiers du site.
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Risque important d'incendie sur l'ensemble du site, - Forte sensibilité de l'habitat à Pin de Salzmann aux incendies, qui constitue une menace majeure
Effet attendu	Maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire sensibles aux incendies en bon état de conservation
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	DDT(M) du Gard, DREAL LR, ONF, CRPF LR, Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, Groupement de développement forestier local, ONF, Coopératives forestières, SDIS 30

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	Contrat forestier
Engagements rémunérés	Mesure non finançable par Natura 2000.
Conditions de réalisation	<p><u>Mesures génériques de protection globale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien du réseau de pistes et d'équipements DFCI - Maintien ou promotion d'une gestion sylvicole dynamique permettant de réduire la sensibilité des peuplements au risque d'incendie - Actions de sensibilisation des usagers et propriétaires du site - Etudier la possibilité de fermeture des pistes à la circulation des véhicules à moteurs durant la période estivale. <p><u>Mesures spécifiques de protection du peuplement du Gachas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le peuplement du Gachas est actuellement le seul bouquet de Pin de Salzmann "purs" génétiquement, et doit être préservé en priorité. L'action consistera à réaliser une coupe d'éclaircie forte des peuplements sur une bande de 30 m autour du bouquet de Pins de Salzmann, accompagné d'un débroussaillage régulier (tous les 5 ans). L'abattage pourra se faire par coupe ou dévitalisation par annelation et pourra faire l'objet d'une contractualisation.
Engagements non rémunérés obligatoires	Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire
Recommandations	
Points de contrôle	
Actions complémentaires dans le Docob	P1 - Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann P9 - Réouverture et entretien des milieux ouverts d'intérêt communautaire I2 - Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés
Autres programmes	PPRI, Plan de développement de massif Cévennes à Pin maritime et Laricio et Cévennes à châtaigniers lozériennes

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	F22705 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production F22716 - Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
Plafond maximal des aides	F22705 = 6 000 € HT / ha travaillé, majoré de 2 000 € HT/ ha et passage pour les travaux d'entretien en plus

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB	
Objectifs de contractualisation	NC
Coût estimatif de l'action	NC

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
Abattage/ Annelation + actions prévention	actions prévention	actions prévention	actions prévention	actions prévention	Débroussaillage d'entretien

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Linéaire de pistes DFCI créées ou entretenues Nombre de PSG agréés
Indicateurs d'évaluation	Fréquence et importance des feux de forêt sur le site

P11	Promotion de la sylviculture favorable au Pin de Salzman et appui à la recherche de débouchés
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Conserver les habitats existants
------------------------------	----------------------------------

Objectif	Promouvoir des principes de sylviculture favorables au Pin de Salzman Favoriser les possibilités de commercialisation du Pin de Salzman pour garantir son maintien sur le site en tant qu'essence sylvicole
Justification de l'action	Besoin d'une sylviculture adaptée, sans surcoût, en dehors des possibilités de contractualisation Natura 2000 Nécessité de permettre la commercialisation de l'essence pour favoriser son maintien sur des parcelles à objectif de production
Effet attendu	Amélioration de la gestion sylvicole de l'espèce sur le site
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Tout propriétaire ou gestionnaire privé ou public de parcelles incluses dans le site Natura 2000
Partenaires techniques	DDT(M) du Gard, DREAL LR, ONF, CRPF LR, Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, Groupement de développement forestier local, ONF, Coopératives forestières, SDIS 30

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Type de contrat	NC
Engagements rémunérés	NC
Conditions de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la sylviculture favorable au Pin de Salzman auprès des propriétaires - Assurer un retour d'expérience au niveau de l'évolution des peuplements et des bois à partir des résultats obtenus sur le site suite à la mise en plan des actions sylvicoles - Echanger avec les propriétaires et gestionnaires forestiers sur la commercialisation des bois et évaluer les possibilités existantes pour le Pin de Salzman - Faciliter les recherches existantes
Engagements non rémunérés obligatoires	
Recommandations	
Points de contrôle	
Actions complémentaires dans le Docob	
Autres programmes	Programme global de conservation des populations françaises de pins de Salzman

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB	
Objectifs de contractualisation	NC
Coût estimatif de l'action	Indeterminé

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Réalisation d'une note d'état des lieux sur les débouchés
Indicateurs d'évaluation	Développement de la sylviculture de l'espèce

MIEUX CONNAITRE LES HABITATS ET LES ESPECES

Fiches C1 à C4

C1	Inventaires et études complémentaires des espèces d'intérêt communautaire
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Compléter les inventaires réalisés
Habitat ou espèce visé	<u>Espèces</u> : toutes espèces d'intérêt communautaire
Objectif	Améliorer les connaissances concernant les espèces d'intérêt communautaire (espèces présentes, besoins écologiques, état de conservation, aire de répartition, etc.) en réalisant des inventaires et/ou études afin d'optimiser leur préservation.
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - les études réalisées dans le cadre du diagnostic n'ont pas inclus d'inventaire des espèces d'intérêt communautaire faunistiques et floristiques, - le site possède des potentialités fortes pour la faune d'intérêt communautaire (chiroptères et espèces liées aux cours d'eau notamment).
Effet attendu	- Confirmer ou infirmer la présence d'autres espèces d'intérêt communautaire potentielles sur le site Natura 2000
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Parc national des Cévennes, Associations naturalistes (Gard Nature, COGard, GC LR, etc.), A.B Cèze, ONEMA, FDPPMA, AAPPMA locales, ONF, ONCFS, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Les inventaires doivent permettre de connaître les espèces présentes et de donner un premier aperçu de leur état de conservation.</p> <p>Les inventaires porteront en priorité sur les chiroptères, dans la mesure où leur présence peut influencer sur les orientations à donner en termes de gestion forestière. Les différents groupes à inventorier sont :</p> <p><u>Chiroptères</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un inventaire intégrant des nuits d'écoutes aux trois saisons clé de la biologie des espèces (printemps-automne-été) pour les différents milieux (boisements, milieux ouverts) et des captures dans les milieux les plus favorables (points d'eau), - réaliser des enquêtes pour rechercher les gîtes dans le bâti : enquête auprès des propriétaires, - prospection des mines et galeries, dans le respect des règles de sécurité. <p><u>Poissons</u> : prospections par pêches électriques de sondage sur la Ganière pour rechercher les trois espèces potentiellement présentes (Blageon, Barbeau méridional et Lamproie de Planer)</p> <p><u>Insectes</u> : Recherche des 3 espèces d'intérêt communautaire potentielles (<i>Euphydryas aurinia</i>, <i>Macromia splendens</i> et <i>Oxygastra curtisii</i>)</p>
Actions complémentaires dans le Docob	C2 - Inventaires et études complémentaires des habitats d'intérêt communautaire
Autres programmes	<ul style="list-style-type: none"> - Parc national des Cévennes : Inventaires naturalistes réalisés sur la vallée - Inventaires réalisés dans le cadre des sites Natura 2000 "Hautes vallée d la Cèze et du Luech" et "la Cèze et ses gorges
FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Inventaire chiroptères	10 jours	6 000 €
	Inventaires entomofaune	5 jours	3 000 €
	Inventaires piscicoles	5 jours	3 000 €
	Total partiel estimé		12 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Rapports d'inventaire ou d'études (méthodes et résultats)
Indicateurs d'évaluation	Amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire du site

C2	Inventaires et études complémentaires des habitats d'intérêt communautaire
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Compléter les inventaires réalisés
------------------------------	------------------------------------

Habitat ou espèce visé	<u>Habitats</u> : tous habitats d'intérêt communautaire
Objectif	Rechercher et cartographier les habitats communautaires autre que les forêts à Pins de Salzmann sur le site
Justification de l'action	En dehors des forêts à Pin de Salzmann, 6 habitats d'intérêt communautaires, dont 2 prioritaires sont connus sur le site. La connaissance de leur localisation, de leur surface et de leur état de conservation permettrait d'identifier les éventuelles actions à mener pour assurer leur maintien.
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances supplémentaires concernant les habitats d'intérêt communautaire présents et leur état de conservation - Confirmer ou infirmer la présence d'autres habitats d'intérêt communautaire potentiels sur le site Natura 2000
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Parc national des Cévennes, Associations naturalistes (Gard Nature, COGard, GC LR, etc.), A.B Cèze, ONEMA, FDPMA, AAPPMA locales, ONF, ONCFS, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Les inventaires auront pour objet de compléter la cartographie des habitats qui a été réalisée. Ils se concentreront sur la recherche des 6 habitats d'intérêt communautaire connus sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mares temporaires méditerranéennes * (3170*), - les cours d'eau intermittents (3290), - les landes montagnardes à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i> (4030), - les forêts de châtaigniers (9260), - Les forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> * (91E0*), - Les falaises siliceuses catalano-languedociennes (8220). <p>Ces habitats seront recherchés sur l'ensemble du site, en concentrant les prospections sur les zones d'occupation du sol favorables mises en évidence par le diagnostic déjà réalisé. Ils intégreront la réalisation de relevés phytosociologiques pour caractériser le cortège floristique présent et l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du polygone et du site.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	C1 - Inventaires et études complémentaires des espèces d'intérêt communautaire
Autres programmes	Parc national des Cévennes : Inventaires naturalistes réalisés sur la vallée Inventaires réalisés dans le cadre des sites Natura 2000 "Hautes vallées de la Cèze et du Luech" et "la Cèze et ses gorges"

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
Coût estimatif de l'action	Cartographie des habitats d'intérêt communautaire hors Pin de Salzman	20 jours	10 000 €
	Total partiel estimé		10 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Rapports d'inventaire ou d'études (méthodes et résultats)
Indicateurs d'évaluation	Amélioration des connaissances des habitats d'intérêt communautaire du site

C3	Suivi de l'habitat à Pin de Salzmann
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Assurer le suivi des habitats Améliorer les connaissances scientifiques
------------------------------	--

Objectif	Suivre l'habitat à pin de Salzmann afin de caractériser son évolution et d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en oeuvre à différentes échelles spatiales et temporelles.
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution naturelle et/ou artificielle de l'habitat et de son état de conservation - Evaluation de l'efficacité des mesures mises en oeuvre et plus généralement du document d'objectifs
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'évolution de l'habitat à Pin de Salzmann sur le site - Evaluer son état de conservation suite à la mise en oeuvre de mesures de gestion et du document d'objectifs pour évaluer la pertinence des mesures et proposer des adaptations si nécessaire
Périmètre d'application	Ensemble des peuplements à Pin de Salzmann du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Parc national des Cévennes, Associations naturalistes (Gard Nature, COGard, GC LR, etc.), ONEMA, FDPPMA, AAPPMA locales, ONF, ONCFS, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Le suivi de l'habitat n'inclut pas l'étude de son extension ou régression spatiale, qui nécessite une mise à jour complète de la cartographie. Il se fera plutôt par le biais de la mise en place d'un réseau de placettes sur lesquelles sera évalué l'état de conservation des habitats, en lien, le cas échéant, avec les mesures de gestion mises en place (gestion sylvicole favorable en particulier). Le suivi sera bisannuel.</p> <p>Des placettes de suivi ont déjà été mises en place dans le site ardéchois voisin (Landes et forêts du Bois des Barthes), avec des premiers suivis déjà réalisés. Une coordination avec ce site est indispensable pour assurer un suivi commun, suivant le même protocole.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	C4 - Mise en place d'un observatoire du Pin de Salzmann inter-sites
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Mise en place et suivi des placettes	8 jours + 2 x 5 jours	5 400 €
Total partiel estimé			5 400 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
Mise en place		suivi		suivi	

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Rapports d'inventaire ou d'études (méthodes et résultats)
Indicateurs d'évaluation	Amélioration des connaissances de l'habitat

C4	Mise en place d'un observatoire du Pin de Salzmann inter-sites
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Assurer le suivi des habitats
Objectif	Favoriser la gestion du Pin de Salzmann à l'échelle de l'ensemble des sites où l'espèce est présente en France
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Espèce présente dans un nombre limité de sites, avec des enjeux de conservation proches - Besoin des gestionnaires de mettre en commun les connaissances pour améliorer la gestion - Besoin des gestionnaires et des scientifiques de disposer d'un lieu d'échange sur le sujet
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances - Partage des expériences - Amélioration de l'efficacité des mesures de gestion de l'espèce
Périmètre d'application	Ensemble des peuplements à Pin de Salzmann du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	SIDET, CCVH, SMACVG, CCHG, ONF, INRA

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>L'objet de l'observatoire inter-sites est d'assurer un suivi de l'habitat à l'échelle nationale, de mutualiser les expériences et les compétences pour améliorer la pertinence et l'efficacité des actions, et de mener des actions à l'échelle du réseau de sites : études pour l'amélioration des connaissances de l'espèce, action de communication, travail sur les potentialités sylvicoles de l'espèce pour favoriser son maintien...</p> <p>Cet observatoire doit inclure a minima la participation des structures suivantes (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Syndicat Intercommunal de Découverte de l'Environnement et du Territoire (SIDET) pour le site "Landes et Forêt du Bois des Barthes", - la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH) pour le site " Gorges de l'Hérault", - le syndicat mixte d'aménagement et de conservation de la vallée du Galeizon (SMACVG) pour le site "Vallée du Galeizon", - la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons (CCHG) pour le site "Vallée du Gardon du Mialet", - L'ONF pour les sites "Pins de Salzmann du Conflent" et "Gorges du Tarn et de la Jonte (réalisation du diagnostic), pour les sites hors Natura 2000 et pour le suivi du programme national, - l'INRA. <p>Dans un premier temps, il peut se concrétiser par</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réunion annuelle des représentants des différentes structures concernées pour faire le point sur la situation dans chaque site/programme de recherche, - un travail d'animation de réseau.
Actions complémentaires dans le Docob	C3 - Suivi de l'habitat à Pin de Salzmann A7 - Formations et échanges au vue d'une amélioration des connaissances et des compétences
Autres programmes	Programme global de conservation des populations françaises de pins de Salzmann

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	réunion	6 x 1 jour	1 800 €
	Animation de réseau	6 x 4 jours	7 200 €
	Total partiel estimé		9 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	Réunions réalisées, compte-rendus
Indicateurs d'évaluation	Amélioration des connaissances de l'espèce, actions réalisées dans le cadre de l'observatoire

INFORMER, VALORISER ET SENSIBILISER

Fiches I1 à I3

I1	Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Informer, sensibiliser et valoriser sur les enjeux écologiques du site auprès de tous les publics
------------------------------	---

Objectif	Informer sur la démarche Natura 2000 et sa mise en oeuvre locale, ainsi que faire connaître les enjeux écologiques et environnementaux présents sur le site par le biais de différents moyens de communication (lettres d'information, site Internet, articles de presse, animations, etc.).
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du dispositif Natura 2000 et de l'espèce Pin de Salzmann - Besoin d'un maintien d'une communication régulière avec le territoire pour informer des actualités du site et favoriser une meilleure appropriation de la démarche mise en place localement
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances de la population concernant la démarche Natura 2000 et la biodiversité locale pour une meilleure compréhension et appropriation
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Ensemble des collectivités, Offices du tourisme locaux, Parc national des Cévennes, Conservatoires d'espaces naturels, Associations naturalistes et/ou environnementales, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
-------------------------	--

Conditions de réalisation	<p>Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation par le biais de différents outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre d'information Natura 2000 : Réalisation, conception, impression et diffusion annuelle d'une lettre d'information à destination de la population et des acteurs locaux afin de communiquer sur le site Natura 2000 et ses actualités. - Site Internet : contribution sur un ou des sites internet à déterminer (sites voisins) : gestion régulière du site Internet dédié au site Natura 2000 par la mise à jour du contenu et la mise en ligne des actualités, des nouveaux documents téléchargeables, etc. - Articles de communication : Rédaction d'articles (presse, bulletins communaux, documents de nos partenaires, etc.). - Animations : Organisation et/ou participation à diverses animations pour communiquer et sensibiliser autour de Natura 2000 (sorties nature, expositions, conférences, concours, etc.). <p>Un rapprochement doit être réalisé avec les opérateurs des sites Natura 2000 voisins pour mutualiser les moyens et créer une cohérence inter-sites, en particulier avec le site Landes et Forêt du Bois des Barthes. Etant donné la taille réduite du site et le faible nombre de communes concernés, on envisagera plutôt la participation du site à des supports de communication pré-existant (publication d'articles sur site internet ou dans lettres d'information des sites voisins en particulier).</p>
Actions complémentaires dans le Docob	I3 - Création de supports de communication et de sensibilisation sur Natura 2000 et le Pin de Salzmann
Autres programmes	

FINANCEMENT	
-------------	--

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COÛT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Article dans lettre d'information annuelle	6 x 2 jours	3 600 €
	Site internet	6 x 2 jours	3 600 €
	Article de presse	6 x 1 jour	1 800 €
	Animations	6 x 2 jours	1 200 €
	Total partiel estimé		

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'articles/actualités publiés ou mis en ligne - Nombre d'animations organisées

I2	Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Informier, sensibiliser et valoriser sur les enjeux écologiques du site auprès de tous les publics
------------------------------	--

Objectif	Sensibiliser des publics ciblés sur la conservation du Pin de Salzman, afin de favoriser des pratiques adaptées par la conception et la diffusion d'outils de communication spécifiques et/ou l'organisation de réunions, de formations et de journées de terrain.
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de pratiques durables sur le territoire - Existence de comportements, souvent par méconnaissance, pouvant impacter négativement les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des pratiques durables sur le territoire, en faveur des enjeux écologiques du document d'objectifs (conservation de l'habitat à Pin de Salzman) mais aussi de l'environnement de manière générale
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Ensemble des collectivités, Ensemble des organismes socioprofessionnels du territoire (sylviculture, agriculture, tourisme, activités de pleine nature, etc.), A.B. Cèze, Parc national des Cévennes, Conservatoires d'espaces naturels, Associations naturalistes et/ou environnementales, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Mise en place de campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés (agriculteurs, forestiers, élus, scolaire, etc.) par le biais de différents moyens de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outil de communication : Elaboration et diffusion de fiches, plaquettes et/ou livrets thématiques. - Animations : Organisation de réunions, formations et/ou journées de terrain thématiques. <p>En particulier, pourront être organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des réunions de communication et sensibilisation auprès de propriétaires forestiers : présentation de l'enjeu Pin de Salzman, des principes d'une sylviculture favorable à l'espèce, et sensibilisation au risque incendie - des journées de terrain de sensibilisation auprès des scolaires : prendre contact avec professeurs de biologie du collège de Bessèges pour organiser une sortie autour du Pin de Salzman - des actions de sensibilisation à l'impact de la pratique des loisirs motorisés sur les milieux naturels. - des actions de sensibilisation des acteurs touristiques à propos de Natura 2000 et du Pin de Salzman de Natura 2000 pour qu'ils puissent relayer l'information et valoriser le territoire.
Recommandations	Rapprochement à réaliser avec les opérateurs des sites Natura 2000 de proximité, notamment avec le site "Landes et forêts du Bois des Barthes" pour la thématique Pin de Salzman et "Hautes Vallées de la Cèze et du Luech" pour les thématiques tourisme et loisirs motorisés.
Actions complémentaires dans le Docob	I3 - Création de supports de communication et de sensibilisation sur Natura 2000
Autres programmes	

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Outils de communication (rédaction contenu, infographie et reproduction pour plaquette)	10 jours + prestation 5 000 €	8 000 €
	Animations	6 x 1,5 jours	2 700 €
	Total partiel estimé		10 700 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	x	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents de sensibilisation édités et diffusés - Nombre d'animations organisées (réunions, formations, journées de terrain)

I3	Création de supports de communication et de sensibilisation
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Informier, sensibiliser et valoriser sur les enjeux écologiques du site auprès de tous les publics
------------------------------	--

Objectif	Créer des supports de communication (exposition pédagogique, posters, etc.) en vue d'informer et de sensibiliser différents publics ainsi que de réaliser des animations sur le territoire.
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du dispositif Natura 2000 et de l'espèce Pin de Salzmann - Manque de supports de communication pour réaliser des animations
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances de la population concernant la démarche Natura 2000 et l'enjeu Pin de Salzmann
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Ensemble des collectivités, Offices du tourisme locaux, Parc national des Cévennes, Conservatoires d'espaces naturels, Associations naturalistes et/ou environnementales, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Création de différents types de supports de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Exposition</u> (panneaux pédagogiques) : Conception et fabrication d'une exposition (structuration de l'exposition, rédaction des textes, recherche et sélection des illustrations, mise en forme des panneaux, etc.). - <u>Posters</u> : Conception et impression de posters (choix des thèmes abordés, rédaction des textes, recherche et sélection des illustrations, mise en forme des posters, etc.). <p>Différents supports de communication et de sensibilisation peuvent être envisagés en fonction des besoins et des opportunités, en collaboration avec les divers partenaires techniques.</p> <p>Rapprochement à réaliser avec les opérateurs du site "Landes et forêts du Bois des Barthes" pour réaliser des supports de communication communs sur le Pin de Salzmann.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	<p>I1 - Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation</p> <p>I2 - Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés</p>
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB
--

	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
Coût estimatif de l'action	Exposition (rédaction contenu, infographie, reproduction)	8 jours + prestation 7 000 €	9 400 €
	Poster (rédaction contenu, infographie, reproduction)	5 jours + prestation 3 000 €	4 500 €
	Total partiel estimé		13 900 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une exposition (nombre de panneaux) - Nombre de posters édités et diffusés
-----------------------------------	---

**MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME GENERAL DE
COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION**

Fiches A1 à A5

A1	Animation générale, gestion administrative et financière du dispositif Natura 2000
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Gérer la démarche d'animation Natura 2000
------------------------------	---

Objectif	Coordonner et planifier la mise en oeuvre du dispositif Natura 2000 sur le territoire tout en assurant la gestion administrative et financière du programme ainsi que son suivi et son évaluation.
Justification de l'action	Nécessité d'une animation générale (gestion administrative et financière, planification, suivi et évaluation du programme, etc.) pour garantir une mise en oeuvre efficace du programme Natura 2000
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier et coordonner la mise en place des actions inscrites dans le document d'objectifs - Assurer la gestion administrative et financière du dispositif ainsi que le suivi et l'évaluation de sa mise en oeuvre
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	Collectivités, Parc national des Cévennes, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Animation générale du dispositif Natura 2000 sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative et financière : Planification d'un programme d'animation annuel, montage des dossiers de demande de subvention et de paiement, rédaction d'un bilan d'activité annuel, recherche de financeurs, etc. - Animation de la concertation : Organisation et animation du comité de pilotage et de groupes de travail + Participation aux réunions en lien avec Natura 2000 et le site - Suivi et évaluation du dispositif : Renseignement de l'outil SUDOCO créé par l'ATEN pour suivre et évaluer la mise en oeuvre du document d'objectifs, rédaction d'un bilan pluriannuel (actions mises en place, résultats, etc.).
Actions complémentaires dans le Docob	A7 - Formations et échanges en vue d'une amélioration des connaissances et des compétences
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB
--

Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
		Gestion administrative et financière	6 x 4 jours
	Animation de la concertation	6 x 10 jours	18 000 €
	Suivi et évaluation du dispositif	6 x 3 jours	5 400 €
	Total partiel estimé		30 600 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités, programmes d'animation - Nombre de réunions de concertation organisées (comité de pilotage, groupes de travail) - Nombre de participations à des réunions externes en lien avec Natura 2000 - Renseignement régulier de SUDOCO
-----------------------------------	---

A2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Animer la mise en place d'actions
------------------------------	-----------------------------------

Objectif	Animer la contractualisation et l'adhésion à la charte Natura 2000 sur le territoire par l'identification de contractants et de signataires potentiels et par leur appui lors du montage du dossier et de la mise en oeuvre des engagements.
Justification de l'action	Mise en oeuvre opérationnelle des actions de préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du document d'objectifs par la signature de contrat Natura 2000 et/ou de charte Natura 2000
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de contractants et signataires potentiels - Signatures et mises en oeuvre de contrats Natura 2000 et de chartes Natura 2000 sur le territoire
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires et Prestataires extérieurs
Partenaires techniques	DDT(M) du Gard, DREAL LR, Ensemble des organismes socioprofessionnels du territoire (sylviculture, agriculture, tourisme, activités de pleine nature, etc.), Parc national des Cévennes, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p>Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de signataires : Organisation de réunions publiques pour présenter et promouvoir les contrats et la charte Natura 2000 + Identification de parcelles à enjeu et démarchage des gestionnaires/propriétaires concernés. - Réalisation de diagnostics préalables : Identification des enjeux écologiques présents (visite de terrain, cartographie), propositions de mesures de gestion adaptées en tenant compte du projet du gestionnaire/propriétaire. - Montage et mise en oeuvre : Rédaction de la notice de gestion pour les contrats Natura 2000 (cahier des charges précisant les engagements du contractant, les modalités techniques, etc.) + Assistance au montage du dossier et à la mise en oeuvre des engagements. <p>Un diagnostic initial et une notice de gestion des parcelles engagées sont élaborés en préalable à toute contractualisation en partenariat avec le gestionnaire et/ou le propriétaire des terrains, un écologue et un référent dans le domaine agricole et/ou forestier selon les besoins.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	
Autres programmes	

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Identification (réunion, démarchage)	5 jours en année 1 + 6 x 2 jours	5 100 €
	Diagnostic préalable	6 x 3 jours	5 400 €
	Montage contrat et suivi	6 x 5 jours	9 000 €
	Accompagnement signataire charte	6 x 2 jours	3 600 €
	Total partiel estimé		

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions publiques ou spécifiques organisées - Nombre de gestionnaires/propriétaires potentiels démarchés - Nombre de diagnostics préalables réalisés - Nombre de contrats et de chartes signés - Superficies engagées

A3	Animation autour du dispositif des évaluations des incidences
Priorité 1	

Objectif opérationnel	Mettre en cohérence les objectifs de gestion avec les documents de planification, d'aménagement et dans les programmes de développement local
Objectif	Informer et accompagner les porteurs de projet soumis à une évaluation des incidences Natura 2000 afin, d'une part, de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux écologiques en amont de l'élaboration des projets et d'autre part, d'aider les porteurs de projet au montage de leur dossier d'évaluation des incidences.
Justification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de la réglementation sur les évaluations des incidences et de sa mise en oeuvre - Porter à connaissance les enjeux écologiques du territoire pour une meilleure prise en compte dans les projets
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des enjeux écologiques, en particulier du Pin de Salzmann, dans les différents projets soumis aux évaluations des incidences afin d'éviter les impacts significatifs défavorables aux habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire - Développement des relations partenariales et de la concertation locale
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires
Partenaires techniques	Ensemble des porteurs de projet soumis à évaluation des incidences (collectivités, associations, établissements privés ou publics, personnes privées, etc.), DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
Conditions de réalisation	<p>Animation autour du dispositif des évaluations des incidences Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information : Communication concernant le dispositif des évaluations des incidences par le biais des supports de communication (site Internet, la lettre d'information, de réunions d'information, etc.) - Accompagnement des porteurs de projet : Transmission des données, des canevas de dossier d'évaluation des incidences et des exemples, appui technique pour la prise en compte des enjeux et/ou le montage du dossier, etc. <p>Rapprochement à réaliser avec les opérateurs des sites Natura 2000 de proximité, notamment avec le site "Landes et forêts du Bois des Barthes" pour la thématique Pin de Salzmann et le site "Hautes Vallées de la Cèze et du Luech" pour la proximité géographique et la cohérence administrative.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	I1 - Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation A6 - Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels
Autres programmes	

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
Coût estimatif de l'action	Information (réunions et documents)	5 jours	1 500 €
	Accompagnement	6 x 2 jours	3 600 €
	Total estimé		5 100 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers d'évaluation des incidences suivis - Nombre de réunions d'information ou d'appui technique organisées

A4	Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Animer la mise en place d'actions
------------------------------	-----------------------------------

Objectif	Favoriser les projets participant à la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire en identifiant des projets potentiels et/ou en accompagnant les porteurs de projet dans leur démarche.
Justification de l'action	- Présence de freins à la gestion conservatoire et à la contractualisation (morcellement et difficulté d'accès au foncier)
Effet attendu	- Acquisition, regroupement et/ou conventionnement de gestion de parcelles afin de mettre en place des mesures de gestion conservatoire en faveur habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire - Développement des relations partenariales et de la concertation locale
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires
Partenaires techniques	Propriétaires/gestionnaires de terrains fonciers, Collectivités, Conseils généraux du Gard, A.B Cèze, Chambres d'agriculture du Gard, SAFER LR, CRPF LR, Syndicats des propriétaires forestiers du Gard, DDT(M) du Gard, DREAL LR, etc..

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conditions de réalisation	<p><u>Développement de projets</u> : Identification de secteurs intéressants (enjeux écologiques), démarchage des gestionnaires/propriétaires concernés, réunions d'information et d'échanges sur les outils possibles (fonciers, financiers, techniques, etc.) etc.</p> <p><u>Appui aux projets</u> : Aide à la mise en place de convention, aide à la recherche de financements potentiels, aide au montage administratif des dossiers, appui technique à la mise en oeuvre du projet, etc.</p> <p>Dans le cadre de projet d'acquisition, de regroupement et/ou de conventionnement de gestion de parcelles, cette action peut être mobilisée si les propriétaires/gestionnaires des terrains concernés s'engagent dans la démarche Natura 2000 (contractualisation ou adhésion à la charte Natura 2000). Pourront notamment être concernés des acquisitions par le Conseil général dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles ou des mesures de regroupement foncier.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	A2 - Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000 A3 - Elaboration et animation du projet agro-environnemental
Autres programmes	Acquisition foncière par le droit de préemption : Conseils généraux au titre des Espaces naturels sensibles et Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) au titre du droit de préemption environnementale

FINANCEMENT

Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COÛT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB

Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Animation et appui aux projets	6x4 jours	7 200 €
	Total estimé		7 200 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	- Nombre de projets proposés, réalisés et/ou suivis
-----------------------------------	---

A5	Formations et échanges en vue d'une amélioration des connaissances et des compétences
Priorité 2	

Objectif opérationnel	Gérer la démarche d'animation Natura 2000
------------------------------	---

Objectif	Améliorer les connaissances et compétences par la formation continue et des échanges avec les différents partenaires afin d'assurer de manière efficace les missions d'animation du document d'objectifs.
Justification de l'action	- Assurance de la mise en oeuvre efficace des missions d'animation du document d'objectifs
Effet attendu	- Développement des connaissances et compétences du personnel en charge de l'animation du document d'objectifs
Périmètre d'application	Ensemble du site
Bénéficiaire de l'action	Structure animatrice du document d'objectifs, Partenaires
Partenaires techniques	Structures opératrices/animatrices de site Natura 2000 : SIDET, A.B. Cèze, CCHG, CCVH, SMACVG, ONF, DDT(M) du Gard, Atelier technique des espaces naturels et tout autre organisme réalisant des formations, DREAL LR, etc.

DESCRIPTION DE L'ACTION	
--------------------------------	--

Conditions de réalisation	<p><u>Formations</u> : Participation à des formations techniques selon les besoins (méthodes de réalisation des diagnostics préalables au contrat Natura 2000, utilisation de l'outil de suivi des documents d'objectifs SUDOCO, développement de connaissances naturalistes, etc.) ainsi qu'à des colloques, des conférences, etc.</p> <p><u>Echanges</u> : Participation à des échanges avec les différents partenaires techniques (discussions téléphoniques, transmissions de données, réunions d'échanges et de retours d'expérience, sorties de terrain, etc.).</p> <p>En particulier, des échanges réguliers seront à mettre en place avec les structures animatrices des sites Natura 2000 présentant des peuplements de Pin de Salzmann, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le site "Landes et Forêt du Bois des Barthes" animé par le Syndicat Intercommunal de Découverte de l'Environnement et du Territoire (SIDET) : le site est actuellement en cours de révision de son Docob, il est important que les actions soient coordonnées le plus étroitement possible entre les deux sites, - le site Gorges de l'Hérault animé par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH) - Le site "Vallée du Galeizon" animé par le syndicat mixte d'aménagement et de conservation de la vallée du Galeizon (SMACVG) - le site "Vallée du Gardon du Mialet" animé par la Communauté de communes de la Cévenne des de la Cévenne des Hauts Gardons (CCHG) - Le site Pins de Salzmann du Conflent (diagnostic réalisé par l'ONF) <p>Par ailleurs, si des actions sont à terme menées sur les habitats riverains, ou dans le cadre d'actions transversales, de type communication et sensibilisation, des échanges seront à prévoir avec le site "Haute vallée de a Cèze et du Luech" dont le docob est en cours de finalisation.</p>
Actions complémentaires dans le Docob	<p>C5 - Mettre en place un observatoire intersites du Pin de Salzmann</p> <p>I1 - Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation</p> <p>A4 - Mise en cohérence des projets territoriaux avec les préconisations du document d'objectifs</p> <p>A6 - Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels</p>
Autres programmes	

FINANCEMENT	
Mesures mobilisables	PDRH Mesure 323A => Etat/FEADER (Action prise en charge dans le cadre de l'animation du document d'objectifs)
Plafond maximal des aides	NC

OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION ET COUT ESTIMATIF SUR LA DUREE DU DOCOB			
Coût estimatif de l'action	Type d'opérations	Base de calcul	Montant estimatif
	Formations techniques	6 x 3 jours + Coût formation (100€/jr)	7 200 €
	Echanges techniques	6 X 2 jours	3 600 €
	Total estimé		10 800 €

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3	Année N + 4	Année N + 5
X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations suivies (feuille de participation délivrée par l'organisme de formation) - Nombre de participation à des réunions d'échanges

Bilan financier des actions

1. Coût estimé du programme d'action

Le récapitulatif des coûts présenté ci-dessous correspond à la mise en œuvre du document d'objectif sur 6 années, toutes mesures confondues, sans prise en compte du degré de priorité.

Pour les actions de gestion (P1 à OP12), l'estimation des coûts se base soit sur les coûts constatés sur le site ardéchois voisin (landes et forêts du bois des Barthes), soit sur le maximum des mesures de financement correspondantes. En ce qui concerne les autres types d'actions, l'estimation correspond essentiellement au temps de travail de l'animateur Natura 2000.

Code action	Intitulé	Coût
Préserver et restaurer l'habitat		
P1	Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann : détournage et gestion de la concurrence du Pin maritime	90 000 €
P2	Gestion sylvicole au profit du Pin de Salzmann : dépressage	140 000 €
P3	Contractualisation en îlots ou en arbres disséminés Natura 2000	20 000 €
P4	Création d'une réserve biologique	ind.
P5	Broyage de plantations de pins laricio	200 000 €
P6	Abattage de pins laricio isolés	13 000 €
P7	Plantation de pin de Salzmann	ind.
P8	Prévenir la plantation de pins noirs autre que le Pin de Salzmann d'origine locale	4 500 €
P9	Participation aux programmes de conservation ex-situ	ind.
P10	Réouverture et entretien des milieux ouverts d'intérêt communautaire	ind.
P11	Prévention des incendies	ind.
P12	Promotion de la sylviculture favorable au Pin de Salzmann et appui à la recherche de débouchés	ind.
Améliorer les connaissances et suivre les habitats		
C1	Amélioration de la connaissance des populations de Pin de Salzmann présentes sur le site	12 000 €
C2	Inventaires et études complémentaires des espèces d'intérêt communautaire	10 000 €
C3	Inventaires et études complémentaires des habitats d'intérêt communautaire	5 400 €
C4	Suivi de l'habitat à Pin de Salzmann	9 000 €
C5	Mettre en place un observatoire intersites du Pin de Salzmann	12 000 €
Informier, valoriser et sensibiliser		
I1	Mise en oeuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation	10 200 €
I2	Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés	10 700 €
I3	Création de supports de communication et sensibilisation sur Natura 2000	13 900 €
Animer le document d'objectifs		
A1	Animation générale, gestion administrative et financière du dispositif Natura 2000	30 600 €
A2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	19 500 €
A3	Animation autour du dispositif des évaluations des incidences	5 100 €
A4	Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels	7 200 €
A5	Formations et échanges au vue d'une amélioration des connaissances et des compétences	10 800 €
Total estimatif partiel		623 900 €

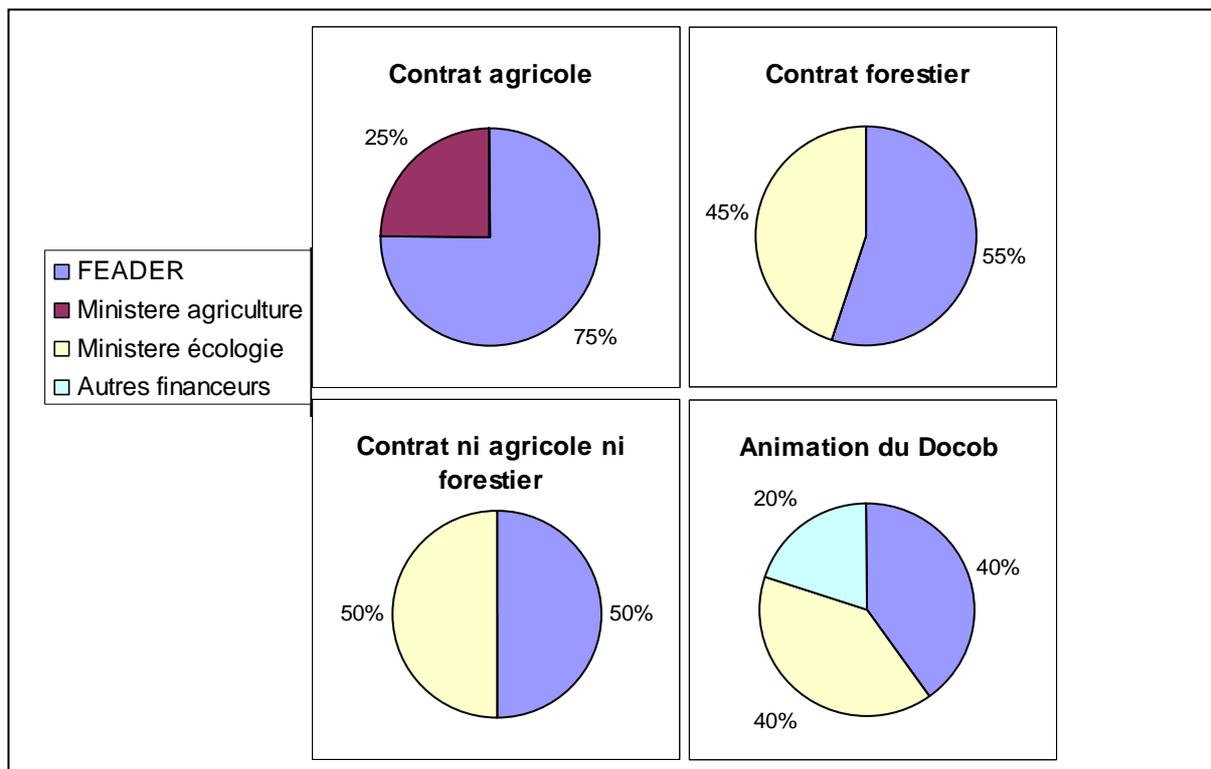
2. Financement

Le programme européen dans lequel s'inscrit le financement de Natura 2000 est en cours de révision pour la période 2014-2020. Cette révision entraînera probablement des modifications significative ai niveau administratif et financier pour l'animation et la contractualisation sur le site.

Les éléments présentés ci-dessous (et dans ce programme d'actions de manière générale) correspondent au programme d'aides de la période 2007-2013. Plusieurs sources de financement peuvent être mobilisées pour la mise en oeuvre des actions :

- des fonds européens FEADER (Fond européen agricole pour le développement rural),
- des ministériels (agriculture et écologie selon les contrats)

La répartition des financements selon le type de contrat est présentée dans les figures ci-dessous.



Les collectivités locales et autres types de financeurs (Conseil général, Conseil régional, Parc national des Cévennes, Agence de l'eau, etc.) peuvent également financer en tout ou partie certaines actions, comme l'animation du document d'objectifs, la réalisation d'études complémentaires ou des actions de communication

MODIFICATIONS DU PERIMETRE DU SITE

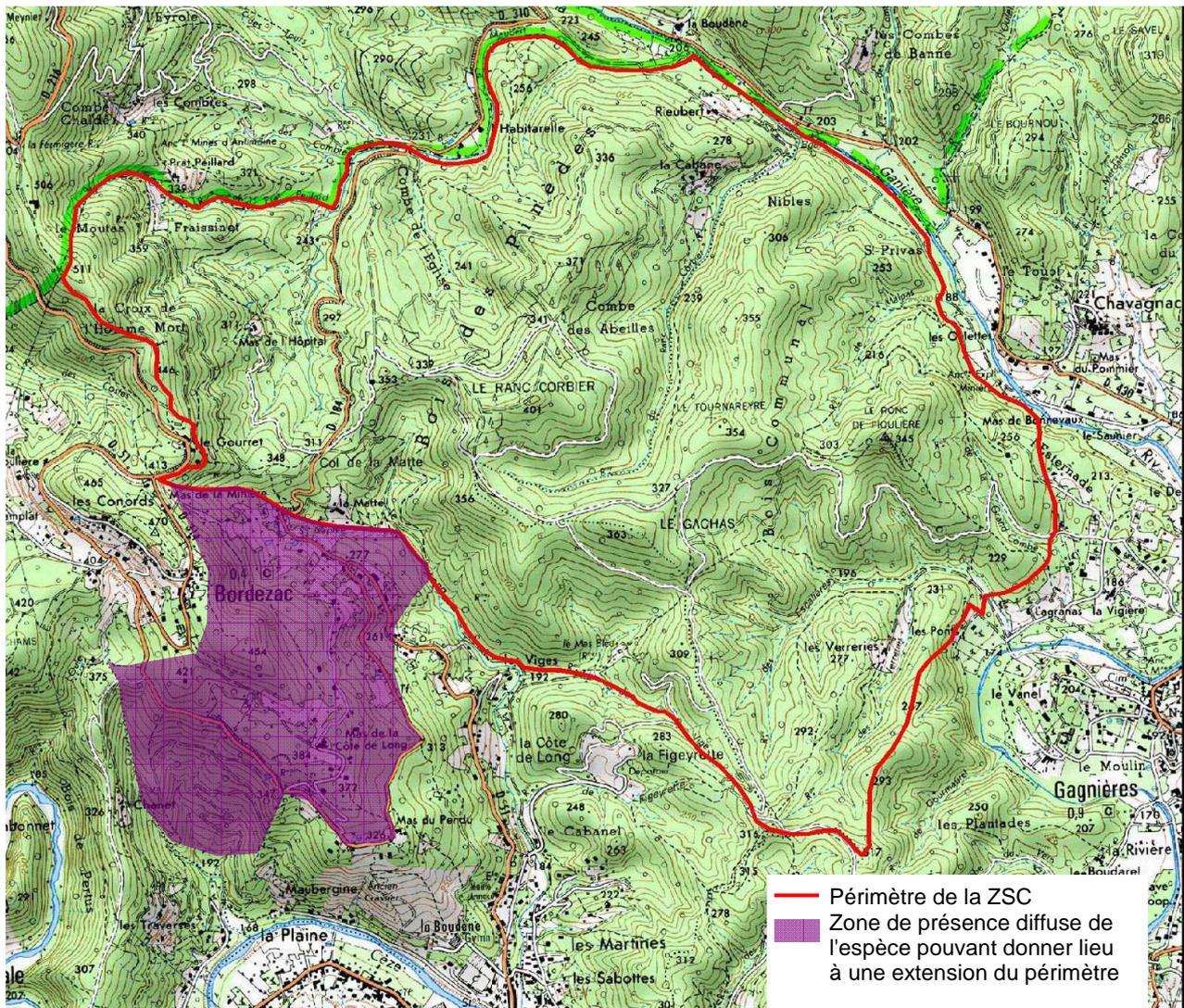
1. Objectif de la modification proposée

La majeure partie des peuplements gardois de Pin de Salzman est inclus dans le périmètre de la ZSC. Cependant, l'espèce couvre des surfaces significatives en dehors du site sur la commune de Bordezac. Intégrer ces peuplements permettrait d'accroître les opportunités de contractualisations et d'augmenter l'efficacité du document d'objectifs pour les mesures transversales.

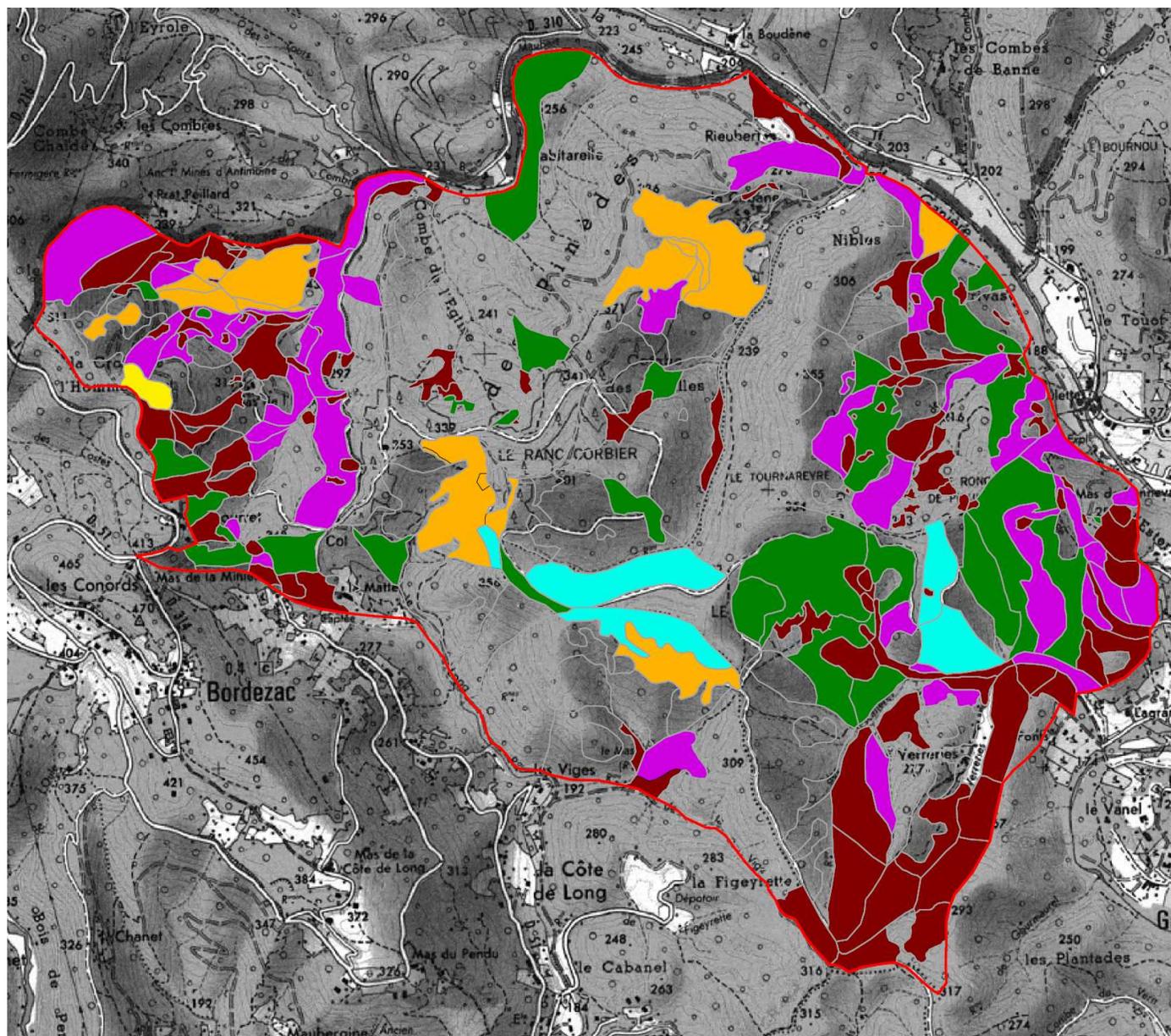
2. Description de la modification proposée

L'extension pourra être proposée sur le secteur de présence du Pin de Salzman hors site de la commune de Bordezac : en amont de la D51 entre le col de la Matte et le Mas du Pendu et en contrebas de la même route entre le mas du Pendu et le village de Bordezac.

Cette proposition d'extension doit faire l'objet d'une concertation approfondie avec la commune de Bordezac et être affinée avec une cartographie de présence de l'espèce sur le terrain.



Annexe 1 : localisation des actions P1 – P2 – P3 – P5 – P6 et P7



Zone d'étude

- P3
- P5 – P7
- P6 (dans Pin de Salzmann)
- P6 (dans Pin maritime)
- P1
- P2



Sources :
 Contour du site : DIREN, 2006
 Fond cartographique : © Scan 25, IGN
 Cartographie : ONF, mars 2011
 Données : Relevés de terrain, V. SAUVETRE,
 I. BASSI et D. CAMBON - ONF, 2010

